

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_219 : AMÉNAGEMENT DU CENTRE ANCIEN DE CASTELNAU-DE-LÉVIS - DEMANDE DE SUBVENTIONS

L'an deux mille dix sept, le douze décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 12 décembre 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents votants : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Najat DELPEYRAT, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Robert AZAIS, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU, Philippe GRANIER

Membres excusés : Mesdames, messieurs, Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Patrice BEDIER (pouvoir à Robert AZAIS), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Odile LACAZE), Geneviève PEREZ (pouvoir à Enrico SPATARO), Steve JACKSON (pouvoir à Jacques ROYER), Patrick BETEILLE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Pierre DOAT (pouvoir à Delphine DESHAIES-GALINIE), Eric GUILLAUMIN (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), Bruno CRUSEL (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Marie-Louise AT (pouvoir à Laurence PUJOL), Louis BARRET (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES)

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 12 DÉCEMBRE 2017

N° DEL2017_219 : AMÉNAGEMENT DU CENTRE ANCIEN DE CASTELNAU-DE-LÉVIS - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et programmation des travaux

Madame Delphine DESHAIES-GALINIE, rapporteur,

Par délibération en date du 7 avril 2015, vous avez approuvé l'opération «Aménagement du centre ancien de Castelnau de Lévis» et le plan de financement prévisionnel de la première tranche de travaux estimée à 527 934 € hors taxes. Cette première tranche a été réalisée en 2016.

Par délibération en date du 29 juin 2017, vous avez décidé d'inscrire la poursuite de l'opération «Aménagement du centre ancien de Castelnau de Lévis» dans la programmation 2017 du contrat de ruralité de l'Albigeois en complément des partenaires du projet depuis la première phase que sont la région Occitanie et le département du Tarn.

Vous avez approuvé le plan de financement de la dernière tranche de travaux estimée à 591 645 € hors taxes, avec une participation de l'État à hauteur de 295 822 € hors taxes.

Le comité de pilotage de la programmation 2017 du contrat de ruralité s'est tenu le 23 novembre 2017. L'État a indiqué que le montant de la subvention Etat (DSIL) retenu est de 137 250€ pour «l'aménagement du centre ancien de Castelnau de Lévis» pour un montant d'opération de 591 645€.

Afin de permettre la continuité du projet, je vous demande :

- d'inscrire la poursuite de cette opération dans la programmation 2017 du contrat de ruralité de l'Albigeois,
- d'inscrire cette opération dans le fonds de développement territorial – aide à la voirie d'intérêt local – dotation 2017
- d'approuver le nouveau plan de financement prévisionnel suivant de la dernière tranche de travaux :

DEPENSES HT		RECETTES	
Études	34 841 €	État	137 250 €
		Région Occitanie	88 747 €
		Département du Tarn	88 747 €
Travaux	556 804 €	Communauté d'agglomération de l'Albigeois	276 901 €
TOTAL	591 645 €		591 645 €

- de solliciter les subventions auprès de l'État, de la région Occitanie et du département du Tarn,
- d'autoriser madame la présidente à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE d'inscrire la poursuite de l'opération « Aménagement du centre ancien de Castelnau de Lévis » dans la programmation 2017 du contrat de ruralité de l'Albigeois,

APPROUVE le nouveau plan de financement prévisionnel de la dernière phase de l'opération « Aménagement du centre ancien de Castelnau de Lévis » comme suit :

DEPENSES HT		RECETTES	
Etudes	34 841 €	État	137 250 €
		Région Occitanie	88 747 €
		Département du Tarn	88 747 €
Travaux	556 804 €	Communauté d'agglomération de l'Albigeois	276 901 €
TOTAL	591 645 €		591 645 €

SOLLICITE les subventions auprès de l'État, de la région Occitanie et du département du Tarn,

AUTORISE madame la présidente à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération,

DIT QUE les crédits nécessaires seront prévus au budget de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

DIT QUE dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
 Fait le 12 décembre 2017,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL